



## **Enter!** **Promouvoir l'accès des jeunes aux droits sociaux**



Projet du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe destiné à promouvoir l'accès aux droits sociaux pour les jeunes, en particulier ceux qui sont victimes de l'exclusion sociale, de discriminations et de violences

## **Rencontre de jeunes Enter!**

Arrivée : 5 juillet, Départ : 9 juillet après 13h00  
Jours de travail : 6 – 9 juillet 2015, Centre européen de la Jeunesse,  
Strasbourg

### **APPEL A CANDIDATURES**

**Date limite de candidature : 27 avril 2015**

# INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE DE JEUNES ENTER!

## Informations de référence sur le projet Enter!

Selon le Conseil de l'Europe, la cohésion sociale de la jeunesse trouve ses racines dans les droits de l'homme (codifiés par la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte sociale européenne révisée) et sur la reconnaissance de la responsabilité partagée qui est la nôtre pour le bien-être de tous les membres de la société, en particulier de ceux qui sont dans la misère ou frappés d'exclusion. C'est pourquoi, « le but essentiel de la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe est d'offrir aux jeunes les mêmes chances et expériences leur permettant de développer les connaissances, les compétences et le savoir-faire nécessaires pour jouer pleinement leur rôle dans tous les domaines de la société »<sup>1</sup>.

En 2009, le Conseil de l'Europe a lancé le projet Enter! dans l'objectif de formuler, dans le cadre du travail et des politiques de jeunesse, des réponses à l'exclusion, à la discrimination et à la violence qui touchent les jeunes, en particulier dans les quartiers défavorisés multiculturels. Ce projet faisait écho à la préoccupation et à l'intérêt croissants que suscitent la cohésion sociale et l'insertion des jeunes parmi les membres du Comité directeur européen pour la jeunesse et du Conseil consultatif sur la jeunesse, ainsi que les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux du secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe. Parmi les principales préoccupations à l'origine du projet figuraient les déséquilibres multidimensionnels, d'ordre économique et social, qui existent chez les jeunes des quartiers défavorisés et les empêchent d'exercer leurs droits sociaux. La méthodologie du projet a consisté à rechercher d'autres façons de penser et de pratiquer le travail de jeunesse, à commencer par la participation des jeunes eux-mêmes, en se fondant sur l'action compétente des travailleurs et des organisations de jeunesse et en recherchant des effets à moyen et à long terme par des mesures en faveur de la jeunesse au niveau local et national. Le projet Enter! s'appuie sur l'expérience du secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe pour mettre en place un apprentissage et une formation non formels des travailleurs de jeunesse dans le but d'étudier les moyens de résoudre les problèmes rencontrés par les jeunes et les institutions engagées dans le travail de jeunesse.

Le projet Enter! vise à encourager l'accès des jeunes – en particulier de ceux qui subissent l'exclusion sociale, la discrimination et la violence – aux droits sociaux, par des interventions au niveau local, national et européen associant responsables politiques, acteurs du travail de jeunesse et jeunes eux-mêmes. Le projet Enter! se fonde sur la philosophie générale du travail et des politiques de jeunesse du Conseil de l'Europe, qui considère comme inhérents aux politiques de jeunesse les éléments ci-après :

- le rôle de l'apprentissage non formel et du travail de jeunesse dans le soutien à l'autonomie des jeunes ;
- l'importance des dimensions de l'inclusion et de la cohésion sociales pour des sociétés démocratiques durables ;
- la citoyenneté, la participation et l'intervention des jeunes dans les questions qui les concernent ;
- la dimension d'apprentissage interculturel dans la diversité, fondée sur la compréhension des droits de l'homme universels.

---

1 Résolution CM/Res(2008)23 du Comité des Ministres sur la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe

Les objectifs du projet Enter! sont les suivants :

- faire face aux situations d'exclusion sociale, de discrimination et de violence affectant les jeunes au moyen de l'éducation non formelle et des projets liés au travail de jeunesse ;
- développer les compétences des travailleurs de jeunesse en matière de lancement, de soutien et d'évaluation de projets pour et avec les jeunes, en tant qu'outils pour permettre aux jeunes de se prendre en charge et de contribuer à l'accès aux droits sociaux ;
- élaborer des moyens conceptuels, pédagogiques et pratiques visant à traduire l'accès des jeunes aux droits sociaux en réalités du travail de jeunesse et de la politique menée dans ce domaine ;
- défendre l'accès des jeunes aux droits sociaux, en particulier en mettant en place des partenariats entre les acteurs de la société civile, les jeunes et les responsables politiques au niveau local, national et européen ;
- plaider pour des réponses politiques qui promeuvent l'accès des jeunes aux droits sociaux, en particulier en favorisant la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2015)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux.

Un stage de formation de longue durée pour les travailleurs de jeunesse a été organisé dans le cadre du projet Enter! en 2012-2014 ; les expériences des projets conduits par des participants au niveau local sont un exemple édifiant de la valeur du travail de jeunesse en tant que contribution à la promotion de l'accès aux droits sociaux. Les partenariats avec les collectivités locales et régionales ont également été encouragés tout au long du stage de formation.

Un tournant décisif du projet Enter! a été l'adoption en janvier 2015 d'une Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux. La [Recommandation](#) met l'accent sur l'éducation et la formation, l'emploi et les occupations, la santé, le logement, la formation et le conseil, les sports, les loisirs et la culture. Les politiques devraient favoriser la mise à contribution des jeunes des quartiers défavorisés sur toute question liée à la planification et à la gestion de leur cadre de vie. Elle met en lumière le rôle de l'éducation non formelle et du travail de jeunesse, ainsi que des animateurs et des organisations de jeunesse dans la prévention de la discrimination, de la violence et de l'exclusion, et de la promotion d'une citoyenneté active. Cette Recommandation a été élaborée en 2010-2011 et une première rencontre de jeunes Enter! organisée en septembre 2011 a permis d'informer les jeunes et les travailleurs de jeunesse au sujet de sa teneur.

Au niveau européen, des initiatives du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux sur les questions de jeunesse (par exemple, une session de jeunes en 2014, la poursuite du travail sur la participation des jeunes et la [Résolution 319 \(2010\) L'intégration des jeunes des quartiers défavorisés](#)) et la tenue du Forum européen de la jeunesse sur les questions de l'inclusion sociale des jeunes et des organisations de jeunesse font partie des activités et processus propres à promouvoir l'accès des jeunes aux droits sociaux.

Dans ce contexte, le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe envisage à présent d'organiser une deuxième rencontre de jeunes Enter! qui offrira un espace propice au partage de bonnes pratiques et d'expériences entre les jeunes, les responsables de jeunesse, les animateurs et les collectivités

locales et régionales, notamment, et contribuera à la promotion de la Recommandation du Comité des Ministres.

### **La rencontre de jeunes Enter!**

Un des aspects clés du projet Enter! consiste à placer les jeunes et leurs initiatives au cœur des solutions destinées à améliorer leur accès aux droits sociaux. Par exemple, grâce au projet de formation de longue durée Enter! pour animateurs/travailleurs de jeunesse, plusieurs projets locaux de jeunes ont été conçus. Ainsi, des jeunes qui rencontraient des difficultés à exercer leurs droits sociaux ont pu élargir leurs connaissances au sujet de leurs droits et acquérir les capacités nécessaires pour les revendiquer. Ces projets locaux étaient fondés sur l'active participation des jeunes, l'apprentissage interculturel et l'éducation aux droits de l'homme, et ciblaient les défis spécifiques lancés aux droits sociaux. Une première rencontre de jeunes Enter! a été organisée en 2011, et l'une des attentes exprimées était que le Conseil de l'Europe favorise une plus grande visibilité et une meilleure reconnaissance des jeunes et de leurs initiatives en faveur des droits sociaux<sup>2</sup>. Qui plus est, avec la Recommandation qui vient d'être adoptée, le rôle du travail de jeunesse et de la politique en faveur de la jeunesse doit être promu de façon efficace et concrète. Le rôle des instances publiques, et notamment des collectivités locales et régionales, reste essentiel dans la mise en œuvre des politiques en faveur de l'accès aux droits sociaux.

Dans ce contexte, la rencontre de jeunes Enter! sera une manifestation de grande envergure dans le cadre de laquelle des jeunes de toute l'Europe, des animateurs et des représentants de collectivités locales et régionales pourront se rencontrer, échanger des pratiques pour la promotion de l'accès aux droits sociaux et apporter leur contribution à la mise en œuvre de la Recommandation Enter!.

### **But et objectifs**

La rencontre de jeunes Enter! rassemblera des jeunes impliqués dans des projets de jeunes pour leur permettre d'échanger sur la façon de concrétiser les préconisations de la Recommandation du Comité des Ministres sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux en Europe<sup>3</sup>. Les objectifs de la rencontre sont notamment :

- offrir aux jeunes la possibilité de se faire entendre et d'être associés aux travaux du Conseil de l'Europe ;
- découvrir les expériences des jeunes en matière d'accès aux droits sociaux ;
- échanger sur les pratiques du travail de jeunesse et sur la politique de jeunesse, et leurs réponses aux situations d'exclusion, de discrimination et de violence qui touchent les jeunes ;
- réfléchir plus avant aux besoins et possibilités relatives à la mise en œuvre de la Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux ;
- recueillir des propositions relatives aux futures orientations du travail du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'accès des jeunes aux droits sociaux, de l'autonomie et de l'inclusion sociale des jeunes.

---

<sup>2</sup> Voir le [message intégral adressé](#) au Conseil de l'Europe

<sup>3</sup> Le texte de la Recommandation est consultable [ici](#).

## **Format et méthodologie**

La rencontre de jeunes réunira à Strasbourg quelque 200 participants (jeunes, responsables de l'élaboration des politiques, représentants de jeunes, chercheurs et animateurs de jeunesse) durant trois jours et demi ; arrivée prévue le 5 juillet et départ le 9 juillet dans l'après-midi.

Les langues de travail durant la rencontre seront l'anglais et le français.

Les frais de voyage des participants seront remboursés conformément au règlement de l'Organisation. Les repas et l'hébergement seront assurés par le Centre européen de la Jeunesse et des hôtels à Strasbourg.

La rencontre s'inscrira dans la droite ligne des autres activités conduites dans le cadre du projet Enter!, étant donné que la plupart des jeunes qui seront invités à l'événement ont déjà été impliqués dans des projets de jeunes conduits par des participants au LTTC Enter! et dans des activités conçues par les partenaires du projet Enter!.

Le programme de la rencontre laissera aussi bien place à la réflexion individuelle qu'à la réflexion collective et au débat, et possèdera une dimension jeunesse bien spécifique. Cette méthode devrait favoriser une approche inclusive de la contribution et de la participation des jeunes. Une préoccupation majeure sera de faire en sorte que la rencontre soit une expérience d'apprentissage agréable et utile pour l'ensemble des participants.

## **Résultats attendus**

La rencontre sera une opportunité d'apprentissage interculturel pour les participants et, en tant que telle, elle devrait permettre que les participants élargissent leurs connaissances au sujet des droits sociaux, des situations et des réponses en la matière dans d'autres pays, ainsi qu'au sujet des travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine. Les participants pourront également découvrir quelle est la situation des jeunes dans différents pays.

Un autre résultat attendu consiste en des contributions au profit de la Recommandation, et leur mise en œuvre à différents niveaux, notamment local et national. Les participants pourront aussi faire bénéficier de leurs expériences l'action du Conseil de l'Europe en faveur de l'accès des jeunes aux droits sociaux. Ils auront aussi l'occasion d'élaborer un message adressé au Conseil de l'Europe et à d'autres partenaires, en faveur du soutien aux travaux sur l'accès aux droits sociaux.

L'événement devrait permettre de conférer une visibilité aux questions de jeunesse au sein du Conseil de l'Europe.

Durant la rencontre, les participants pourront compléter leurs connaissances sur le cadre de la politique du Conseil de l'Europe. Les représentants des collectivités locales et régionales pourront s'informer sur les travaux du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux ([Résolution 319 \(2010\) L'intégration des jeunes des quartiers défavorisés](#)).

La rencontre devrait également déboucher sur des partenariats et la mise en réseau.

## **Que retireront les jeunes de cette rencontre ?**

Cette rencontre de jeunes Enter! sera pour les jeunes l'occasion de :

- rencontrer des jeunes d'autres pays et découvrir comment ils luttent pour leurs droits sociaux ;
- trouver la motivation de poursuivre la lutte pour les droits sociaux ;
- apporter une contribution aux droits sociaux ;
- participer et se faire entendre par les responsables de l'élaboration des politiques ;
- communiquer dans un environnement interculturel ;
- passer un bon moment ;
- s'informer sur le Conseil de l'Europe ;
- découvrir Strasbourg ;
- échanger au sujet de leurs réalités, activités, talents et passe-temps ;
- exercer une influence sur leur propre avenir et choix.

# APPEL A CANDIDATURES

La rencontre de jeunes Enter! rassemblera jusqu'à 200 participants, des jeunes engagés dans des projets de travail de jeunesse sur l'accès aux droits sociaux, des animateurs, des représentants de collectivités locales et régionales, ainsi que d'autres experts, chercheurs et représentants des partenaires du projet Enter!.

Profil des participants – les participants doivent :

- avoir entre 16 et 20 ans, de préférence ;
- avoir participé, en tant que participant, bénévole ou éducateur/responsable de pairs, à un projet de jeunesse consacré à la question de l'accès aux droits sociaux ;
- être directement concernés par les questions de la violence, de l'exclusion ou de la discrimination dans leur quartier ;
- avoir des compétences de base en anglais ou en français, si possible ;
- résider dans l'un des Etats parties à la Convention culturelle européenne du Conseil de l'Europe ;
- être disponibles pour participer pleinement au séminaire.

Cet appel à participants est ouvert aux **candidatures de groupes**. Chaque groupe devra inclure au plus deux jeunes répondant au profil ci-dessus (plus un sur liste de réserve dans le cas où certains devraient se désister pour différentes raisons), un animateur et, dans la mesure du possible, un membre ou un représentant des collectivités locales ou régionales travaillant sur les questions en lien avec les droits sociaux et la politique de jeunesse. D'autres profils pourront être examinés. Si vous voulez proposer un autre profil de participants, veuillez-vous adresser par écrit à Mara Georgescu, [mara.georgescu@coe.int](mailto:mara.georgescu@coe.int).

## Comment s'inscrire

Pour participer à la rencontre de jeunes Enter!, vous devez postuler en tant qu'organisation ou groupe. L'inscription doit être effectuée par les travailleurs de jeunesse qui assisteront et accompagneront les jeunes participants, et ce, au nom de leur organisation. Les organisations peuvent proposer jusqu'à trois jeunes (deux plus un sur liste de réserve), un représentant des collectivités locales et régionales et un travailleur de jeunesse.

Vous devrez fournir des renseignements sur l'animateur de jeunesse (qui assistera et accompagnera le jeune participant), ainsi que des détails concernant votre organisation, les jeunes de votre organisation et le membre des collectivités locales ou régionales (s'il est possible d'en inclure un dans votre groupe). Dans le formulaire, vous devrez également donner des précisions sur votre expérience des droits sociaux, votre motivation pour participer à cette rencontre et vos idées de suites à y donner.

Tous les candidats devront compléter le formulaire de candidature accessible en ligne à l'adresse <http://youthapplications.coe.int/> d'ici le 27 avril 2015.

## Renseignements complémentaires

Pour des renseignements complémentaires sur le projet Enter! rendez-vous sur [www.coe.int/enter](http://www.coe.int/enter).

Pour toute question sur la rencontre de jeunes Enter!, merci de contacter Mara Georgescu, conseillère pédagogique au Service de la jeunesse, [mara.georgescu@coe.int](mailto:mara.georgescu@coe.int)